



CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITE D'INTERVENTION SOCIALE

NC % de taux de satisfaction 2023
0% de réussite au Diplôme d'État en 2023
0% de taux d'insertion en 2023

Diplôme Diplôme d'Etat de niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles Fiche RNCP36836	Les encadrants et responsables d'unité d'intervention sociale sont des acteurs de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale qui tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets.
Pré-requis Diplômes et expériences Cf. <u>Arrêté du 31 août 2022</u> relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale – Articles 2 à 4	Les conditions d'admission d'entrée en formation Un dossier d'inscription est à remplir à partir de la plateforme de l'IRDTS. A l'exception des candidats admis de droit en formation, l'admission se fait en deux étapes : <ul style="list-style-type: none">- Une sélection sur dossier- Un entretien d'admission de 30 minutes
Lieu de formation IRDTS 6 rue Ernest Caveland Troubiran – 97300 CAYENNE	La formation Enseignement théorique : 400 heures réparties en quatre domaines de formation DF1 – Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale – 150 heures DF2 – Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale – 100 heures DF3 – Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale – 60 heures DF 4 – Contribuer au projet d'établissement ou de service – 90 heures Selon leurs diplômes et expérience professionnelle, les candidats peuvent prétendre à des allègements de formation de droit ou soumis à la décision de la Commission de sélection.
Durée Environ 18 mois	Les candidats noteront que les allègements de formation ne dispensent pas les étudiants des épreuves de certifications des unités de formation correspondantes.
Voie d'accès En formation initiale ou continue Par l'apprentissage Par la VAE	Formation pratique : 420 heures (210 heures x 2 stages)
Tarif et modalités de financement Contactez-nous pour une demande de devis à contact@irdts.org Le coût pédagogique peut être : <ul style="list-style-type: none">▪ à la charge de l'employeur ou OPCO pour les salariés	Travail personnel : Le temps préconisé est de deux à trois heures par jour au minimum, selon le parcours personnel antérieur du stagiaire et ses objectifs professionnels. Méthode pédagogique : L'autoformation accompagnée L'encouragement au travail en groupe. Le suivi individualisé et/ou collectif effectué par un formateur référent.



- à la charge du salarié sans financement de l'employeur
- L'équipe de formation de l'IRDTS vous accompagnent tout au long de votre formation en lien avec les institutions partenaires, établissements et structures sites qualifiants ainsi que des professionnels formateurs du travail social.

Certifications :

Le référentiel de certification comprend quatre épreuves. Elles sont organisées comme suit :

3 épreuves sont organisées en cours de formation par l'établissement de formation :

- Le BC1 : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale
- Le BC2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale
- Le BC3 : Gérer les volets administratifs, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale

- Le BC4 : le mémoire, son organisation incombe à la DGCOPOP (ex DJSCS)

La réalisation d'un mémoire relatif au domaine de compétence « conception et conduite de projet » soutenu devant un jury.

Passerelles/dispenses/allègements

Pour plus d'informations, contactez le responsable de formation Mme MATHIAS Franceline – franceline.mathias-daniel@irdts.org

Handicap

Site accessible aux personnes à mobilité réduite.

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'un aménagement de parcours de formation. Contactez le référent handicap Mme CANTAIS Hélène - referent.handicap@irdts.org

Date de création	2022
Date de dernière mise à jour :	Mai 2024
Version :	4

Pour nous contacter : IRDTS - 6 rue Ernest CAVELAND - TROUBIRAN - 97300 CAYENNE

Tel. 05 94 25 34 88 – Email : contact@irdts.org – www.irdts.org